



MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES DIVERS DAJI



MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES DIVERS

| Article | Texte | Proposition |
|---------------|---|---|
| 410 RG | Licence AS délivré jusqu'au 28/11 pour les Joueurs U15 et plus, licencié d'un Club principal affilié à la FFBB et qui est titulaire d'une licence de type C,C1 ou C2 auprès du Club principal | Erreur : Joueur U15 et moins |
| 411 RG | Liste des cas où la transmission d'une pièce d'identité est obligatoire | Imposer une pièce d'identité avec chaque demande de mutation |
| 415 RG | Délivrance des licences : seuls les CD sont compétents or dans les clubs d'Outre-mer, compétence LR | Spécifier le cas des Ligues hors métropole |
| 429.3 RG | Participation d'un joueur des catégories U15 ou U14 | Distinguer dans l'article catégorie d'âge et catégorie de pratique |
| 434 435.2 | Règles de participation de la LF2 Règles de participation des championnats U20 | Suppression |
| 446.4 | Licence Contact Passion | Ajouter validité de la licence contact passion : Elle est valable une année à compter de sa création |
| 404 et 405 | | Intégrer la licence Basket Santé |
| | | Quid règlement licence Entreprise? |

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES DIVERS

| Article | Texte | Proposition |
|--------------------------|--|--|
| Article 111.2.2 | Les clubs s'engagent à communiquer à la CHNC les procès-verbaux d'organes décisionnaires actant de tout remplacement survenu dans la direction | Transposer cette disposition dans un point 4 à l'article 301 et l'imposer à tous les clubs d'informer leur Comité de tout changement |
| / | / | Créer un nouvel article faisant un renvoi aux règlements FIBA |
| 1121 | Retrait et suspension de l'autorisation à participer : - Suspensions temporaires et définitives - Cas des joueurs inaptes | Intégrer le retrait administratif |
| art. 5.2 RSG | Modalités de report | Préciser les modalités de report |
| Art. 15 RSG | / | Prévoir les pénalités financières pour tout Forfait en Coupe (non prévues actuellement) |
| Dispositions financières | | Actualisation et mise en conformité des tableaux avec les règlements |



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80